



Rapport annuel de gestion 2020-2021

Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier

Message de la présidence du conseil d'établissement et de la direction du CFPML

Tout au long de l'année scolaire 2020-2021, au Centre de formation professionnelle (CFPML), nous avons travaillé à l'atteinte de nos objectifs qui ont été fixés dans notre projet éducatif, et ce malgré le contexte pandémique. Cette démarche nous a permis de faire un bon portrait de notre centre et d'en dégager des forces et des vulnérabilités.

Le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier se positionne comme un centre qui s'adapte aux nouveaux enjeux et défis. D'ailleurs, l'année scolaire 2020-2021 nous a encore demandé de revoir l'ensemble de nos pratiques afin de s'adapter à la réalité de la pandémie. C'est dans ce contexte que nous avons donc terminé cette année scolaire en tentant de nous réinventer tout au long de l'évolution des mesures sanitaires imposées.

L'équipe de direction et le conseil d'établissement du CFPML y voient un défi de taille que nous avons réalisé tous ensemble. Un merci spécial à tous nos partenaires et à toute l'équipe du CFPML qui font la différence, sans eux nous n'aurions pas atteint nos objectifs.

David Bolduc
Président du C.É. CFPML

Vincent Mainville
Directeur de Centre

1- Liste des membres du conseil d'établissement

David Bolduc	Président et membre organisme
Vincent Mainville	Directeur
Éric Thompson	Personnel professionnel
Sébastien Dufour	Personnel de soutien
Lyne Dufresne	Enseignante
Éric Dion	Enseignant
Frédéric Houle	Membre organisme
Rachèle Prévost	Membre entreprise
Danny Filion	Membre entreprise
Mathieu Villeneuve	Élève
William Lacelle	Élève

2- Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Dates (jour-mois-année)	Type de séances (ordinaire, extraordinaire, sous-comité)
15 septembre 2020	Ordinaire
7 décembre 2020	Ordinaire
9 février 2021	Ordinaire
4 mai 2021	Ordinaire
8 juin 2021	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (précision, collaborateur, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX			
Adoption du projet éducatif	N/A		
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Septembre 2020	Information	En élaboration
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Septembre 2020	Adopté	
Approbation des contributions financières exigées	Février 2021	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	N/A		
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	N/A		
Approbation des règles de fonctionnement des services de garde	N/A		
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Septembre 2020	Adopté	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet particulier)	N/A		
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Février 2021	Consultation	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	N/A		
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Septembre 2020	Information	
Transmission de documents à l'intention des parents	N/A		

2.2 Activités réalisées et décisions prises (suite)

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (précision, collaborateur, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	N/A		
Consultation sur le choix des manuels scolaires, du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	N/A		
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et du contenu des programmes d'études	N/A		
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	N/A		
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	N/A		
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	N/A		
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	N/A		
Consultation des parents	N/A		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	N/A		

2.2 Activités réalisées et décisions prises (suite)

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions (ex, adopté, approuvé, consultation effectuée,)	Commentaires (précision, collaborateur, ne s'applique pas, ...)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	N/A		
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A		
POUVOIRS LIÉS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement.	N/A		
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Décembre 2020	Adopté	Projet Para Chute Kaléido
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2021	Adopté	
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

OBJECTIF #1 : FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE ET L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS LEUR CHEMINEMENT SCOLAIRE.

NOS CIBLES

Diminuer le taux d'absentéisme moyen (situation actuelle : 5,04 % en 2020-2021).

Diminuer le taux d'abandon (situation actuelle : 17 % en 2020-2021).

Taux d'absentéisme

16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
6,57 %	7,42 %	7,72 %	5,23 %	5,04 %

Taux d'abandon

16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
20 %	21 %	21 %	33 %	17 %

Analyse des résultats

Le suivi des élèves avec les enseignants, tuteurs et services professionnels aide ceux-ci à trouver des solutions à leur défi d'organisation et cela a un impact direct sur le taux d'absentéisme.

Il y a eu ajout en service à l'élève (orthopédagogue, soutien, tutorat).

Il y a eu un ajout de service indirect afin d'outiller le personnel (enseignante accompagnatrice).

Le défi sera de maintenir ces taux à ces niveaux.

OBJECTIF #2 : FAVORISER LA DIPLOMATION.

NOTRE CIBLE :

Maintenir le taux de diplomation (taux constitué du nombre de diplômés sur le nombre de finissants) considérant une diminution du taux d'abandon (situation actuelle : 95% en 2020-2021).

Taux de diplomation

16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
97 %	99 %	97 %	97 %	95 %

Analyse des résultats

Notre taux de diplomation se situe à 95 %.

L'analyse de la baisse du taux de diplomation fait ressortir que certains individus ont fait une pause durant leur formation pour différents motifs par exemple, un isolement Covid. Les modules manqués ne pouvaient pas se redonner (ex.: pêche). Ces élèves reviendront afin d'intégrer un groupe durant l'année scolaire en cours pour être finalement diplômés.

OBJECTIF #3 : SOUTENIR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS ET DES PROBLÉMATIQUES MULTIPLES.

NOTRE CIBLE :

Augmenter la satisfaction des enseignants et des élèves concernés.

L'outil (questionnaires Forms) n'a pas pu se réaliser en lien avec la situation pandémique.

Analyse des résultats

Étant donnée la situation de la Covid depuis le mois de mars 2020, nous n'avons pu élaborer l'outil et le faire compléter par notre équipe et nos élèves.

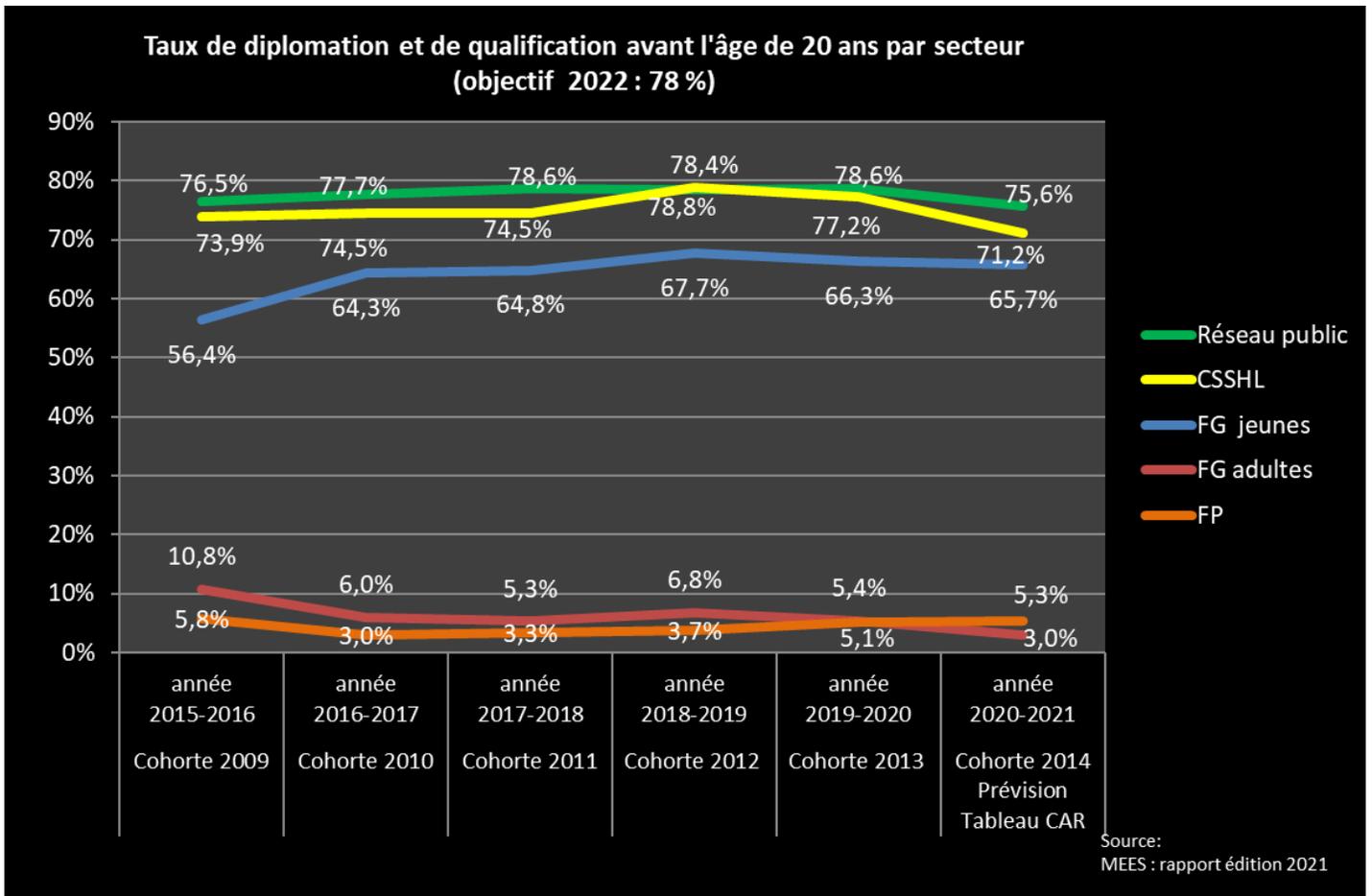
Les différents départements ont fixé à l'horaire des périodes de soutien et ils en ajoutent aussi au besoin le midi et le soir.

Les modules ayant un historique d'échec ont tous été ciblés et l'organisation du soutien se déploie en prévention.

OBJECTIF #4 : AMÉLIORER LA CONTRIBUTION DU CENTRE AU TAUX DE DIPLOMATION DU CSSHL.

NOTRE CIBLE :

Augmenter le nombre d'élèves appartenant au CSSHL obtenant un premier diplôme par un DEP avant l'âge de 20 ans.



Analyse des résultats

Le Centre augmente encore de près de 0,2 % le nombre d'élèves diplômés et qualifiés avant l'âge de 20 ans.

Cette légère augmentation permet d'améliorer la contribution du centre à l'atteinte de l'objectif du centre de services scolaire des Hautes-Laurentides, et ce, malgré la situation pandémique.

OBJECTIF #5 : FAVORISER L'INTÉGRATION DU NOUVEAU PERSONNEL ENSEIGNANT.

NOTRE CIBLE :

100% des nouveaux enseignants auront participé à un processus d'intégration qui tient compte de leurs besoins évolutifs favorisant l'application de pratiques pédagogiques efficaces.

Analyse des résultats

Tous les départements ont travaillé au partage de leur document avec tous les membres de l'équipe.

Le partage des documents se fait sur des plateformes informatiques tel que TEAMS.

La majorité des nouveaux enseignants ont rencontré le conseiller pédagogique afin d'améliorer leur pratique.

OBJECTIF #6: ASSURER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL AU REGARD DE LA MISE EN PLACE DES PRATIQUES ÉDUCATIVES EFFICACES ET EN ASSURER LE SUIVI AU REGARD DE L'APPLICATION EN CRÉANT DES COMMUNAUTÉS D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNELLES.

NOS CIBLES :

Des communautés d'échange de pratiques pédagogiques auront été mises en place afin de répondre à des besoins identifiés, favorisant l'approche collaborative.

Le programme de formation continue des enseignants portant sur des pratiques pédagogiques probantes sera bonifié.

Analyse des résultats

Cap tuteur : 8 rencontres ont eu lieu (RAI, études de cas, enseignement explicite, système de comportement positif (SCP)).

Cap mécanique : 4 rencontres ont eu lieu. Un travail collaboratif se met en place afin d'améliorer nos pratiques.

Poursuite de l'élaboration des activités de perfectionnement (gestion de l'anxiété, enseignement explicite et autres).

OBJECTIF #7: S'ASSURER QUE LES ÉQUIPEMENTS ET LES LOCAUX SOIENT ADÉQUATS.

NOTRE CIBLE :

D'ici 2022, augmenter le nombre d'actions posées afin que nos locaux et nos équipements répondent davantage aux besoins des élèves et à la réalité actuelle des métiers enseignés.

Analyse des résultats

Rénovations de la résidence des garçons (finalisé).

Relooking de la salle de regroupement et de l'affichage (finalisé).

Embauche d'une ressource pour le dossier SST à 35h/semaine (fait).

OBJECTIF #8 : INTÉGRER LES OUTILS TECHNOLOGIQUES À L'ENSEIGNEMENT.

NOS CIBLES :

Augmenter l'utilisation d'outils technologiques qui influent sur la réussite scolaire.

Que tous les programmes utilisent des outils technologiques qui répondent à la réalité actuelle des métiers enseignés.

Tous les enseignants mettront en place des pratiques d'enseignements probantes et efficaces en fonction des besoins de la clientèle.

Analyse des résultats

Tous les départements ont ciblé les outils privilégiés pour leur DEP.

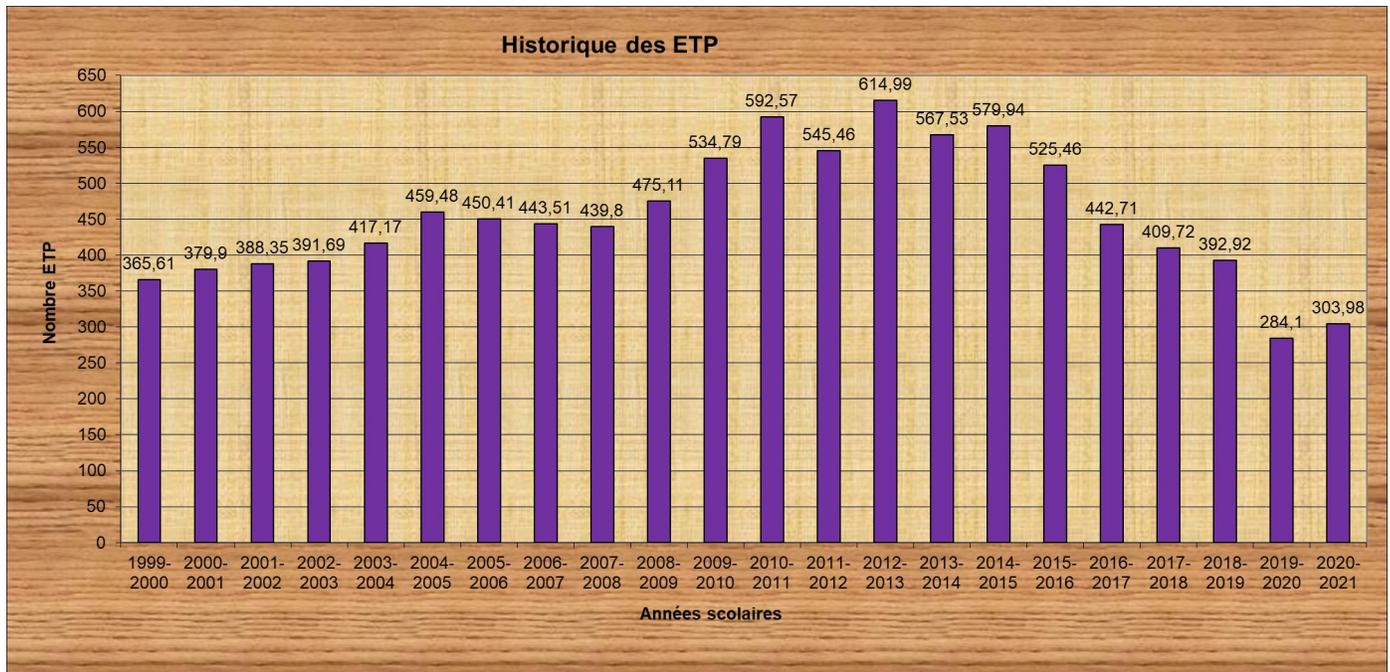
100 % des élèves ont leurs outils de disponibles.

Embauche d'une enseignante accompagnatrice en technologie éducative à raison de 25 heures par semaine pour soutenir l'équipe (formations et suivis).

OBJECTIF #9 : ATTIRER DAVANTAGE D'ÉLÈVES AU CENTRE PAR LA DIVERSITÉ DES PROGRAMMES ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET DES SERVICES

NOTRE CIBLE :

Augmenter ou maintenir le nombre d'ETP.



Analyse des résultats

La situation de la Covid a entraîné une perte directe, mais nous avons tout de même réussi à augmenter d'environ 20 ETP entre 2019 et 2020.

La situation devrait augmenter significativement en 2021-2022.

OBJECTIF #10 : FAVORISER L'ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI

NOS CIBLES :

Augmenter le nombre d'actions posées afin de favoriser le placement en emploi de nos élèves.

- Création d'une page Facebook de recrutement et d'offres d'emploi pour nos diplômés;
- Développement de la RAC en voirie forestière et en mécanique d'engins de chantier ainsi qu'en protection et exploitation des territoires fauniques;
- Augmentation des candidats en RAC pour les programmes de santé, secrétariat et comptabilité;
- Projet avec le comité sectoriel de la forêt et des entreprises en abattage pour un DEP en opération d'équipements de production.

Analyse des résultats

Malgré la situation de la Covid, nos actions se sont multipliées et se poursuivent.

Les entreprises nous sollicitent de plus en plus afin de rencontrer nos élèves.

De plus, ils collaborent à la mise en place et aux recrutements pour nos différents DEP, AEP et ASP.

Notre implication à la Maison de l'Entrepreneur favorise notre rayonnement.

OBJECTIF #11 : FAVORISER LA COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ

NOTRE CIBLE :

Augmenter le nombre d'actions posées afin de favoriser la collaboration avec des partenaires de la communauté.

- Rencontres mensuelles à la Maison de l'Entrepreneur;
- Rencontre d'entrepreneurs avec les partenaires;
- Participation à différentes tables (RH, Concertation CISSS-CSSHL);
- Participation aux activités de Zone Emploi;
- Membre du C.A. de la Table Forêt Laurentides et du CLD d'Antoine-Labelle;
- Participation à Signature Bois Laurentides;
- DEP en voirie forestière dans la réserve de Kitigan Zibi à l'hiver 2022.

Analyse des résultats

Plusieurs nouvelles actions se sont mises en place en lien avec notre implication à la Maison de l'Entrepreneur.

Un esprit de collaboration s'instaure entre les acteurs.

NOTRE ENVIRONNEMENT ET CLIMAT SCOLAIRE

Portrait de notre milieu

Il y a eu deux plaintes d'intimidation dans le centre. Le technicien en travail social et la direction ont géré ces situations et celles-ci ont été réglées.

Analyse des résultats

Il est très rare que des situations surviennent, mais à chaque occasion nous intervenons très rapidement et efficacement.

Nous sommes à mettre en place nos outils de suivi. Le portrait réel sera élaboré en 2021-2022.

Notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence est en expérimentation et sera officiellement en place en 2021-2022.